

le 13 novembre 2021

## **PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 13 NOVEMBRE 2021**

Sur convocation du Président Jean-Michel Grossard en date du 23 octobre 2019, les membres de l'Association AVF ANTONY se sont réunis en AGO à l'auditorium du Centre André Malraux 92160 ANTONY, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation du Procès-Verbal de l'AGO du samedi 7 novembre 2020 PJ1-Vote
  - 2 - Présentation et approbation du rapport Moral et d'Activités pour l'exercice 2020 - 2021 PJ2 et PJ2-1. Vote
  - 3 - Présentation des comptes de l'exercice 2020 - 2021 du 01.09.2020 au 31.08.2021 PJ3, PJ3-1, PJ3-2, PJ3-3 Vote
  - 4 – Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2020 - 2021 Vote
  - 5 - Affectation du résultat 2020 - 2021 PJ3-4. Vote
  - 6 - Approbation du budget prévisionnel 2021 - 2022 PJ3-5 détails et synthèse. Vote
  - 7- Nomination de Anne-Catherine Moroni au poste de vérificateur aux comptes Vote
  - 8 - Questions diverses
- Parole à la salle
- Parole aux invités

### **Ouverture**

Le Président de l'AVF Antony Jean-Michel Grossard ouvre la séance à 14h15.

Président de séance : Jean-Michel Grossard

Secrétaires de séance Catherine Sandré et Isabelle Thiery

Scrutateurs : Marylène Simon-Herbreteau et Mireille Tsakalos

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il salue la présence d'Anny Léon, conseillère municipale déléguée à la Vie Associative et au Bénévolat et de Gilles Casanova, président de l'URAVF Ile-de-France. Jean-Yves Sénant, maire d'Antony rejoindra la réunion plus tard.

A l'ouverture, la représentation est la suivante

- 163 votants soit 21.8 % des adhérents  
dont Présents : 106, Représentés : 23, Pouvoirs en blanc : 34,

Le président passe à l'ordre du jour.

### **1<sup>ère</sup> Résolution**

Approbation du Procès-Verbal de l'AGO du samedi 7 novembre 2020 PJ1-  
Vote

**Approuvé à l'unanimité.**

### **2<sup>ème</sup> Résolution**

Présentation et approbation du rapport Moral et d'Activités pour l'exercice  
2020 - 2021 PJ2 et PJ2-1. Vote

Le Président prend la parole pour exposer le rapport moral et d'activités et précise que l'exercice 2020-2021 a été très difficile pour tous. La pandémie a entraîné l'annulation de nombreuses activités ainsi que de l'Antonienne.

La reprise a eu lieu le 4 octobre 2021. Seules 2 activités n'ont pas pu reprendre (conversation espagnole et art floral, faute de pass sanitaire de leurs animatrices).

L'Antonienne, reportée au 10 octobre, a connu un franc succès avec plus de 600 participants.

Les adhérents ont été, malgré la pandémie, plus de 760 pour 2020-21, soit une perte de 20% du nombre par rapport à l'exercice précédent.

La situation est cependant favorable. Le président tient à remercier tous les animateurs qui ont pu maintenir leurs activités par visio conférence (conversations italienne, anglaise, petit bouillon de culture..) ou en extérieur (gymnastique, yoga, pétanque, qi gong), bowling dès l'été. Il remercie également les animateurs ayant maintenu en plein air les activités de randonnées, bungy pump, marche nordique, marche et pétanque.

Des promenades conviviales, du vélo loisir et des goûters conviviaux ont été initiés en 2021 et seront conservés en 2022, vu le succès auprès des participants.

Tous les séjours de randonnées prévus ont pu avoir lieu. De plus une initiation de marche aquatique a rencontré un vif succès et sera reconduite.

En revanche, les sorties culturelles ont dû être très souvent annulées ainsi que les autres sorties conviviales qui sont reportées en 2022.

Les Formations FFRP ont été maintenues sur un délai plus long compte tenu de la situation sanitaire.

Les réunions de bureau et du CA se sont déroulées par visio conférence.

Cette année 2020-2021 a permis une informatisation plus poussée des adhésions et des inscriptions avec l'utilisation d'un nouveau logiciel (Billetweb); les attentes à Vasarely sont définitivement supprimées. L'informatisation peut constituer un handicap pour certains, et les inscriptions restent possibles par courrier ; les hôtesses à la permanence peuvent être contactées en cas de difficultés.

Nous avons désormais une brochure annuelle et des programmes tous les 4 mois.

Le président tient à remercier les adhérents, les signaleurs présents aux manifestations organisées par la mairie et les animateurs ; il remercie Jean-Claude Pichon, pour son implication dans l'informatisation des adhésions et des inscriptions aux ateliers, et plus spécifiquement pour l'organisation des inscriptions aux randonnées, aux marches nordiques, etc... tout au long de l'année sur Billetweb, ainsi que pour l'organisation de l'Antonienne

Il remercie également Dominique Le Roux pour la réalisation effective de l'informatisation des inscriptions et son aide à la diffusion informatique des informations aux adhérents.

A ce jour l'AVF compte 759 adhérents, nous espérons atteindre 800 en 2022.

La situation financière a été favorable cette année, du fait du report de beaucoup de manifestations ; de ce fait, le coût des activités en 2021-22 a été exceptionnellement baissé à 5 euros/an et par atelier et une sortie cabaret (27 /11) a été proposée à 30 € pour 130 inscrits.

Le président passe la parole à Dominique Le Roux qui indique que les inscriptions en ligne se font sur Billetweb en 2021-22 : 86% des adhésions ont été réalisées via Internet (au 29/9/2021). Il y a eu à la rentrée moins d'appels au support technique avec Billetweb que l'année dernière.

Le coût du logiciel est de 643 € (Billetweb) au lieu de 952 euros (Assoconnect). Les pistes d'amélioration : mieux accueillir les adhérents en début septembre (on devrait offrir plus de postes d'accueil dans un local plus grand), mieux communiquer sur l'utilisation de l'informatique et d'internet.

La parole est donnée à la vice-présidente SNA Denise Roux qui fait le point sur les adhésions 2017-2021. Celles-ci étaient stables jusqu'en 2020, avec une perte de plus de 200 adhérents en 2021. Mais elle est confiante dans le dispositif permettant d'organiser 33 activités en salle (4 domaines : loisirs, artistiques, culturels et sportifs) qui permettent d'offrir 50 créneaux horaires, sans compter les sorties culturelles et activités en plein air. Soit un total de 42 activités proposées. Les sorties théâtre vont reprendre avec une proposition de 7 spectacles/ an.

18 promenades conviviales sur Paris ou dans les communes voisines d'Antony ont été initiées depuis février 2021 à raison d'une dizaine de personnes en moyenne soit 180 participants. Denise Roux rappelle que toute personne peut proposer des promenades conviviales de son choix, avec une aide pour la mise en place via Billetweb.

L'équipe convivialité a proposé 3 goûters conviviaux en été dans les environs, (Maison de Chateaubriand, Arboretum, Bievres) : 62 participants sur les 3 goûters ; ceux-ci seront renouvelés au printemps et en été.

Denise Roux rappelle que les « nouveaux arrivants » sont ceux qui viennent de s'installer à Antony depuis moins de 3 ans ; ils bénéficient d'une adhésion à ½ tarif la 1ère année et sont prioritaires aux activités et aux sorties pendant 3 ans. A la soirée (19 novembre) conviant les nouveaux adhérents de l'année, 70 personnes sont attendues.

La parole est donnée ensuite à Jean-Claude Pichon, responsable de 5 activités (marche nordique, randonnées, bungee pump, vélo, l'Antonienne). Ces activités sont installées sur Billetweb, avec une présentation conçue pour être consultable sur le téléphone portable

Les participants sont nombreux à la marche nordique : 200 personnes par mois, mercredi et samedi matin.

L'ajout d'une deuxième séance a permis de doubler la participation au bungee pump.

La nouvelle activité Vélo loisir réunit 30 inscrits avec 5 animateurs. Si deux animateurs présents on monte à 12 personnes / balade vélo.

Pour ces activités on compte 10% de bénévoles par rapport aux inscrits, tous diplômés.

L'inscription reste obligatoire sur Billetweb (afin de gérer le pointage et la traçabilité des adhérents) avec maintien de la capacité d'accueil à 25 personnes par groupe de randonneurs.

Jean-Claude Pichon comptabilise environ 250 participations/ mois de randonneurs

Les séjours ont pu être réalisés à Belle ile, Cinque Terre, les calanques, raquettes de neige à Féclaz, traversée du st Michel ...

L'Antonienne a rassemblé 650 personnes issues de 122 communes de l'IDF avec un parcours sur 8 communes de deux départements. Un orchestre de jazz a clôturé la manifestation.

Le WE d'initiation de longe côte dans le Morbihan a été très réussi.

**Le rapport Moral et d'Activités est approuvé à l'unanimité.**

### **3<sup>ème</sup> Résolution**

Présentation des comptes de l'exercice 2020 – 2021 du 01.09.2020 au 31.08.2021 PJ3, PJ3-1, PJ3-2, PJ3-3 Vote

François-Denis Grosleron présente les comptes d'exploitation et de bilan.

Le résultat est positif et s'élève à 36 315,43 €

La principale raison est le report des sorties et manifestations.

Il est désormais demandé aux associations d'estimer le coût du temps consacré par les bénévoles dans l'association et le coût des locaux prêtés pour les demandes de subvention.

Le temps consacré par les 107 bénévoles est de 9 830 heures, soit 6 salariés à plein temps, Gabriel Bévenot rappelle l'importance de la valorisation du temps passé par les bénévoles

### **Les comptes sont approuvés à l'unanimité**

#### **4<sup>ème</sup> Résolution**

Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2020 - 2021

**Voté à l'unanimité**

#### **5<sup>ème</sup> Résolution**

Affectation du résultat 2020 – 2021 PJ3-4. Vote

Il est proposé d'affecter le résultat 2020-2021 de 36 315,43 € de la manière suivante

- 18 515, 43 € en réserves non affectées
- 17 800,00 € en réserves dédiées
  - 10 800 € en compensation de la baisse du coût de l'inscription (5€) aux activités
  - 6 000 € pour un événement festif (27/11)
  - 1 000 € pour l'équipement de l'accueil (téléphone, ordinateur, fauteuil...)

L'AGO approuve l'affectation du résultat et autorise le Conseil d'Administration à prélever des réserves dédiées les sommes nécessaires aux frais à engager sur les actions définies sans changement d'affectation.

Marylène Simon-Herbreteau fait remarquer que la somme de 1 000 € paraît faible pour l'équipement de l'accueil. Le président précise qu'à ce jour tous les achats ont été comptabilisés pour moins de 1000 € mais que le budget 2022 prévoit des dépenses qui seront engagées si nécessaire.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **6<sup>ème</sup> Résolution**

Approbation du budget prévisionnel 2021 - 2022 PJ3-5 détails et synthèse. Vote

Ce budget prévisionnel est établi sur la base de 760 adhérents, le maintien de toutes les activités et des subventions au même niveau que pour l'exercice 2020-2021

Il s'élève à 122 014 € (+11.6 %) et est établi pour l'année sportive du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

**Approuvé à l'unanimité**

## 7<sup>ème</sup> Résolution

### Nomination d'Anne-Catherine Moroni au poste de vérificateur aux comptes Vote

La mission du **vérificateur aux comptes** consiste dans la vérification de la régularité et de la sincérité des comptes.

Anne-Catherine Moroni est candidate. Elle est adhérente depuis plus de 6 ans à l'AVF Antony et trésorière à l'URAVF.

Résultat

- 131 votants présents et représentés
- Contre : 3
- Pour : 128

**Elue à la majorité**

## 8 - Questions diverses

### - Parole aux invités :

Le président donne la parole à Anny Léon qui remercie les adhérents de leur présence et félicite les présidents anciens et nouveau ainsi que tous les bénévoles sur le terrain. Antony est très riche en associations mais l'AVF est l'association la plus importante en nombre de personnes et d'activités. Elle nous informe que la ville d'Antony sera mobilisée pour les jeux Olympiques.

Elle nous rappelle que le coût des salles prêtées par la mairie et le coût du bénévolat doivent figurer sur les demandes de subventions. La cour régionale des comptes contrôle la mairie sur les subventions allouées.

La parole est donnée ensuite à Gilles Casanova, président de l'URAVF. Il souhaiterait simplifier les statuts actuels trop contraignants pour la gestion des AVF, faire évoluer le projet associatif sur l'accueil des nouveaux arrivants et favoriser les échanges entre les différentes AVF locales

Arrivée de Jean-Yves Sénant, maire d'Antony vers 15h30.

Jean-Michel Grossard lui fait un bref résumé des échanges et lui donne la parole

Jean-Yves Sénant fait part de sa satisfaction de voir le nouveau Président de l'AVF poursuivre l'action de Gabriel Bévenot. Il considère que l'AVF est un soutien pour la mairie par les nombreuses activités qu'elle prend en charge.

Il apprécie l'investissement de l'AVF dans la randonnée en tant que plus grand Club du département. L'Antonienne avec ses nombreux participants a un rayonnement qui met en avant la commune.

Il nous informe qu'en 2025 le centre Malraux actuel sera détruit mais qu'en 2026/2027 un nouveau Malraux sera construit plus moderne le long de l'autoroute près du garage Mercedes (21 millions € pour 5000 m2) : rationalisé avec une grande salle modulable à capacité de 1500 personnes debout. Parking sous le futur Malraux

Une invitation sera envoyée aux associations concernées pour une réunion d'information le 6 décembre.

A la remarque de manque de parking proche du théâtre Firmin/Devedjian, Jean-Yves Senant répond qu'il y a un parking près du théâtre pour 62 emplacements et un autre parking dans quelques mois : parking communal rue des champs.

Il annonce que le tribunal va s'agrandir, et que les deux bureaux disponibles du 1<sup>er</sup> étage seront pris par le tribunal. Néanmoins, il ajoute que la mairie va racheter 2 000 m2 de bureaux, rue de la Renaissance, qui donneront sur le nouveau quartier de Jean Zay.

- **Parole à la salle :**

Dominique Leduc souhaiterait connaître la pyramide des âges en marche nordique notamment mais aussi pour les adhérents de l'AVF par activité

Jacques Sandré répond qu'il pourra lui transmettre les tranches d'âge pour l'ensemble des activités de l'AVF

Jean-Claude Pichon indique que l'Age moyen en marche nordique est 65 ans.

Le pourcentage de femmes à l'AVF est de l'ordre de 75 %.

Jacques Franc, animateur italien, demande si l'AVF et la ville souhaitent avoir des créneaux horaires qui correspondent aux actifs

Jean-Yves Sénant répond que ce n'est pas un problème de créneau horaire mais de salles disponibles

Le président clôture la séance à 16h

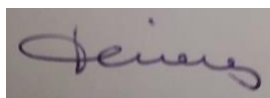
Le Président  
Jean-Michel GROSSARD



Secrétaires de séance  
Catherine SANDRE



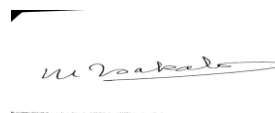
Isabelle Thiery



Scrutateurs  
Marylène SIMON-HERBRETEAU



Mireille Tsakalos



/